



CLASSIC MID-AMATEURS GOLF CLUB DE LYON

Catégorie 4 dames (2018) et Catégorie 2 messieurs (2018)

Samedi 20 - Dimanche 21 Juillet 2019

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

CALENDRIER

Clôtures des inscriptions : **Vendredi 5 juillet 2019**

Contrôle des inscrits : **Samedi 6 juillet 2019**

Publication liste des inscrits et liste d'attente : **Jeudi 11 juillet 2019**

Publication des départs : **Jeudi 18 juillet 2019**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses ou joueurs amateurs français licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et **droit de Jeu Fédéral** acquitté à **la date du contrôle des inscrits**.

Joueurs et joueuses nés **avant le 20 juillet 1989**.

PARCOURS : les **SANGLIERS**.

FORMULE DE JEU - QUALIFICATION

36 trous en Stroke-Play en individuel Brut - 18 trous par jour.

Série – marques de départ :

Une série **Dames** : Départs **repère IV** (bleu).

Une série **Messieurs** : Départs **repère II** (blanc).

Départage :

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place (dans chaque série) un play-off « trou par trou » aura lieu sur les trous 1, 17, 18, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Étiquette :

Application du Code de Comportement de la ffgolf (§ 14 des règles locales permanentes des épreuves fédérales amateur - Règle 1.2).

Il est **interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer** (y compris cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à une infraction au code du comportement. Le comité se prononcera sur une possible sanction.

ENGAGEMENT

Inscriptions :

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement adressé au Golf Club de Lyon.

Droits d'engagement :

	Adultes	80 €	Abonnés Golf	30 €
--	---------	------	--------------	------

Clôture des engagements :

Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits :

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) au **vendredi 5 juillet 2019**, veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits et seront remplacés par un joueur de la liste d'attente.

La liste des joueurs retenus et la liste d'attente seront publiées sur le site www.golfclubdelyon.com et de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de golf www.liguegolfaura.com.

Nombre de joueurs :

Le nombre total des engagés sera limité à 144 joueurs (dont 33 dames, dont 14 wild cards maxi).

Les joueurs ou joueuses seront retenus dans l'ordre suivant :

- L'ordre du mérite National Mid-Amateur à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement :

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs :

Lors du 1^{er} tour, le tirage se fait dans l'ordre des index.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Prix et Remise des Prix :

Prix aux trois premiers de chaque série.

La remise des prix aura lieu le dimanche 21 juillet 2019 au Club House **30 minutes** après l'arrivée de la dernière partie.

La proclamation du palmarès sera suivie d'un cocktail.



CLASSIC MID-AMATEURS GOLF CLUB DE LYON

Samedi 20 & dimanche 21 juillet 2019

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2019, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

CLUB : _____

N° licence FFG : _____

N° Portable /GSM : _____

Email : _____

INDEX : _____

CLASSEMENT MERITE MID-AMATEUR : _____

BULLETIN A RETOURNER PAR COURRIER UNIQUEMENT ACCOMPAGNE DES DROITS D'ENGAGEMENT

(chèque à l'ordre du GCL) au plus tard le 5 juillet 2019 à l'adresse suivante :

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

GOLF CLUB DE LYON

Grand Prix

38280 VILLETTE D'ANTHON

TEL 04 78 31 11 33

www.golfclubdelyon.com